



Chers licenciés, chers bénévoles, chers parents,

Afin de permettre au club de fonctionner dans les meilleures conditions, et après discussion avec l'ensemble des membres de notre comité, nous avons décidé à l'unanimité d'instaurer un chèque de caution de 20 € pour chaque licencié, à joindre au paiement de la licence. Ce chèque de caution, à caractère symbolique, sera restitué en fin de saison en échange d'un investissement minimal des licenciés, ou de leurs parents pour les plus jeunes, dans la vie du club.

Nous ne souhaitons rien imposer, mais plutôt tirer la sonnette d'alarme face aux difficultés rencontrées par le club, notamment pour la tenue des tables de marque, la gestion de la buvette les jours de matchs ou encore l'organisation d'événements comme notre soirée années 80.

Le chèque ne sera encaissé en fin de saison qu'en cas d'absence totale aux événements du club.

Certains pourraient choisir de laisser les 20 € au club en compensation de leur indisponibilité, ce qui permettrait, par exemple, de faire appel à des extras pour assurer la pérennité de la soirée années 80.

Nous ne jugerons pas les absents, mais, par souci d'équité envers ceux qui s'investissent, nous demanderons un geste financier collectif pour maintenir un équilibre à tous les niveaux.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et ce geste de solidarité, qui nous permettra d'aborder la saison à venir avec sérénité.

Nous vous souhaitons un bel été !

Salutations sportives,